

**VILLE DE LA FERTE-BERNARD**  
**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

Date de convocation 23 juin 2022

Date d'affichage 23 juin 2022

**Nombre de conseillers**

en exercice 29

présents 18 (+ 11 procurations)

votants 29

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

072-217201326-20220629-DEL\_22\_06\_29\_15-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 01/07/2022

L'AN DEUX MILLE VINGT DEUX

Le VINGT-NEUF JUIN à Vingt heures,

Le Conseil Municipal de la Ville de La Ferté-Bernard, légalement convoqué en session ordinaire, s'est réuni aux Halles Denis Béalet, lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Didier REVEAU.

**Etaient présents** : M. Didier REVEAU, Mme Cécile KNITTEL, Mme Christiane VAN RYSSEL, M. Laurent PHILIBERT, M. Eric PAPILLON, M. Gérard GUESNE, M. Dominique MORANCE, Mme Françoise PELLODI, M. Franck POTAUFEUX, M. Carl GUILLEMIN, M. Christophe BISI, M. Nicolas CHABLE, Mme Audrey MAMONTEIL, M. Thierry BODIN, Mme Marie DENONELLE, Mme Olivia JAMAIN, Mme Delphine LETESSIER, Mme Sophie DOLLON.

**Excusés** : Mme Bénédicte MARCHAIS (Pouvoir donné à Nicolas CHABLE),  
M. Emmanuel VIGNERON, (Pouvoir donné à Eric PAPILLON),  
Mme Sandra TRASSART-ROQUAIN (Pouvoir donné à Christiane VAN RYSSEL),  
M. Nicolas GUILLARD (Pouvoir donné à Gérard GUESNE),  
Mme Sylvie SEQUEIRA (Pouvoir donné à Laurent PHILIBERT),  
M. Emmanuel BOIS (Pouvoir donné à Didier REVEAU),  
M. Lionel COUTEMANCHE (Pouvoir donné à Cécile KNITTEL),  
Mme Catherine CHANTEPIE (Pouvoir donné à Dominique MORANCÉ),  
M. Gaëtan THOMAS (Pouvoir donné à Françoise PELLODI),  
Mme Edith ALIX (Pouvoir donné à Delphine LETESSIER),  
Mme Marie-Hélène TROUILLOT (Pouvoir donné à Franck POTAUFEUX),

Il a été, suivant les prescriptions de la loi du 5 avril 1884, procédé immédiatement à la nomination d'un secrétaire de séance pris au sein du Conseil.

Madame MAMONTEIL Audrey a été désignée pour remplir ces fonctions qu'elle a acceptées.

**MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS.**

Le Conseil municipal,

**Vu** le Code Général des Collectivités Territoriales,

**Vu** le tableau des effectifs,

**Vu** le rapport du Maire,

Après en avoir délibéré,

**DECIDE** de modifier le tableau des effectifs et emplois de la ville de La Ferté-Bernard comme suit :

**Au 1<sup>er</sup> septembre 2022 :**

- o Suppression d'un poste d'adjoint technique principal de 1<sup>ère</sup> classe à temps complet (départ retraite)
- o Autorisation de retour à temps complet u 1<sup>er</sup> septembre 2022 d'un poste d'ATSEM principal de 2ème classe occupé à temps partiel 80 % .
- o Autorisation de retour à temps complet au 1<sup>er</sup> septembre 2022 d'un poste d'Adjoint administratif occupé à temps partiel 80 % .
- o Création un poste cadre d'emploi des adjoints administratifs à temps complet (poste ASVP et agent d'accueil services techniques)
- o Création d'un poste cadre d'emploi des adjoints techniques à temps complet (poste espaces verts stade)

A l'unanimité des membres votants,

Voix pour : 29

Voix contre : 0

Abstention : 0

Pour Copie conforme  
Le Maire  
**Didier REVEAU**